



# Qu'est-ce qu'un TAT transmissible ?

**Odile Husain, Frieda Rossel**

DANS **PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PROJECTIVE** 2002/1 n° 8 , PAGES 93 À 108  
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1265-5449

DOI 10.3917/pcp.008.0093

Date de mise en ligne : 02/04/2012

**Article disponible en ligne à l'adresse**

<https://shs.cairn.info/revue-psychologie-clinique-et-projective-2002-1-page-93?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour érès.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Qu'est-ce qu'un TAT transmissible ?

Odile Husain<sup>1</sup>  
Frieda Rossel<sup>2</sup>

**Résumé** – Ce texte rend hommage à Vica Shentoub pour avoir élaboré une réelle théorisation du TAT et examine la notion de « transmissibilité à autrui » qu'elle pose comme une exigence de ce test. La notion de transmissibilité est examinée sous l'angle de la langue parlée par l'examiné et l'examinateur, de la formation de l'examinateur, de la forme du discours et de ses particularités, du contenu et des thèmes abordés. Le protocole d'une organisation caractérielle de la personnalité est commenté.

**Mots-clés** : TAT – Transmissibilité – Discours – Thèmes.

*Abstract in English at the end of the text*  
*Resumen en español al final del texto*

C'est une pionnière qui a disparu en la personne de Vica Shentoub, grande dame du TAT, dont la contribution a été d'apporter une véritable théorisation du processus mis en œuvre par la consigne de raconter une histoire à partir d'une image. En ce sens, on peut considérer que Vica Shentoub a été

---

1. Licenciée et Docteur en psychologie, psychologue au C.H.U.M, Montréal, Canada.

2. Licenciée en sociologie et en psychologie. Chargée d'enseignement à la faculté de psychologie de l'Université de Genève, Suisse.

pour le TAT ce que Schafer a été pour le Rorschach. Tous deux se sont intéressés aux mécanismes mentaux en jeu dans l'élaboration de la réponse du sujet. Tous deux se sont aussi inscrits dans une vision du test projectif où le sujet s'adresse à l'autre, en l'occurrence l'examineur, par le biais de la communication et donc essentiellement du langage verbal. Tous deux se sont donc penchés sur les particularités et sur la qualité de cette communication. En 1958, Schafer écrivait que le TAT « est autant un test de communication que d'aperception ».

## LE TAT ET L'ANALYSE DE LA FORME

Le TAT, comme le Rorschach d'ailleurs, ne se prête à aucun modèle théorique de façon exclusive et les perspectives théoriques appliquées à ce test, depuis sa création en 1935, ont été diverses (Murray, 1938 ; Holt, 1958 ; Schafer, 1958 ; Morval, 1977 ; Shentoub, 1970-71, 1987 ; Westen, 1991). Nous ne reprendrons pas l'historique des modèles ayant servi à l'interprétation du TAT, cette tâche ayant été soigneusement accomplie par Vica Shentoub et ses collaborateurs dans le « Manuel d'utilisation du TAT » (1990).

Nous rappellerons cependant qu'au départ, l'hypothèse de Murray (1938) était que les histoires proposées par le sujet constituaient des descriptions légèrement déguisées de sa conduite réelle. En somme, Murray proposait un principe de transcription entre l'histoire racontée et les modes habituels de comportement. Il a fallu attendre environ vingt ans pour qu'aux Etats-Unis, l'accent se déplace progressivement vers la forme du discours, avec les écrits de Schafer (1958) et de Holt (1958). Les implications diagnostiques de ce point de vue consistent à envisager la pensée et la verbalisation du sujet dans ses aspects formels, comme dépendantes du fonctionnement psychique propre à une catégorie nosographique. Chaque entité psychopathologique peut être étudiée par le biais de manifestations au niveau des processus de pensée. L'analyse du TAT, par cette école, semble dominée par une référence implicite à ce que nous pourrions nommer « le consensus social ». En effet, comme l'affirme Barthes (1967), toute attribution de sens obéit à un « régime de liberté surveillée » puisqu'elle est nécessairement soumise à des contraintes et à des variations. Au-delà de ces limites admises, l'on risque de « manquer la communication » et l'examineur pourra alors se permettre de qualifier un récit donné « d'insolite ou de bizarre », par exemple.

Toutefois, c'est à partir des écrits de Shentoub (1970-1971) que l'aspect formel est envisagé comme partie intégrante du matériel et de sa consigne, comme inextricablement lié aux exigences même du récit demandé : « Une histoire cohérente, logique, *transmissible* à autrui ». En effet, par sa consigne même (raconter une histoire), le TAT exige une construction logique nécessitant une intégration des dimensions temporelles, spatiales et causales accrues en comparaison avec le Rorschach. Les prérequis narratologiques de la consigne supposent, selon Husquinet (1987), un enchaînement de comportements et d'événements obéissant à des règles précises de linéarité, de progression irréversible vers un terme, où le cadre spatio-temporel est précisé. En outre, cette consigne ordonne que le récit parle de tiers (« *il* est devant un violon ») et exclut en principe toute intrusion du narrateur.

La méconnaissance de ces règles, telle qu'elle surgit dans des contextes psychotiques (phénomènes de rupture du cours de la pensée, de confusion temporelle, d'irruption du locuteur dans son discours, etc.), ne prend tout son sens qu'au sein d'une démarche de va-et-vient constant entre le pôle de la forme et le pôle du fond, visant à illustrer combien l'examen attentif de la formulation, du « comment c'est dit », fournit des indications précieuses quant à l'organisation de personnalité du sujet (Rossel et al., 1986).

## TAT ET TRANSMISSIBILITÉ

On peut néanmoins s'interroger sur ce qu'implique cette transmissibilité dont parle Shentoub. Elle suppose en premier lieu que les deux protagonistes, à savoir l'examineur et l'examiné, aient la même langue maternelle, ou du moins qu'ils aient tous deux une maîtrise suffisante de la langue commune utilisée. Dans la pratique actuelle, nous sommes amenés à examiner un nombre de plus en plus important de sujets (patients ou expertisés) qui ont souvent des connaissances limitées de la langue française. Parfois, nous ne possédons même pas les rudiments de la leur (par exemple le Kurde, le Kosovar, le Tamoul, etc.). Même les sujets parlant une langue romane dont nous connaissons les « erreurs » en français (les italianismes, les hispanismes) peuvent utiliser un terme d'étymologie latine qui a un sens autre en français. Par exemple, dit en français, l'énoncé « il ne peut pas toucher le violon » peut paraître bizarre, car susceptible d'être mis en rapport avec des craintes de contamination ; or, en italien « *tocare* » d'un instrument veut dire jouer de cet instrument. Ces situations existent dans la pratique et nous per-

mettent d'évoquer les limites des instruments fondés sur le langage mais une fois le tri fait des erreurs dues à une langue étrangère, les autres erreurs dont nous parlerons sont à prendre en compte.

S'intéresser à la formulation, et donc aux particularités langagières, soulève souvent des objections d'ordre « culturel », à savoir que les variations de verbalisation sur lesquelles nous nous attardons seraient attribuables aux seules différences régionales, sociales ou éducatives des sujets. De telles réactions laissent supposer qu'en dehors de distorsions graves telles que les néologismes schizophréniques, l'organisation psychopathologique du sujet n'aurait aucun impact sur son langage. Dans un paragraphe ajouté en 1917 à son ouvrage sur *La psychopathologie de la vie quotidienne* (1901), et demeuré non traduit en français, Freud énonce comme suit le principe d'un déterminisme inconscient de la verbalisation :

« Les déterminants plus subtils, aussi, de l'expression de nos pensées à travers la parole ou l'écriture méritent une attention particulière. Nous pensons qu'en général nous sommes libres de choisir quels mots utiliser pour vêtir nos pensées ou quelles images utiliser pour les déguiser. Une observation plus minutieuse montre que d'autres considérations déterminent ce choix, et que derrière la forme à travers laquelle la pensée est exprimée, on peut avoir un aperçu d'un sens plus profond – un sens qui n'est souvent pas intentionnel. Les images et les tournures de phrases auxquelles une personne est particulièrement habituée sont rarement insignifiantes. » (traduction libre).

Le déterminisme inconscient que nous croyons être à l'œuvre dans la verbalisation du sujet serait principalement issu des nœuds organisateurs de sa personnalité. Certes, nous admettons tout à fait l'existence de parlars distincts – nous parlerons d'usages distincts – selon les régions, les classes sociales et le niveau d'éducation. Mais les particularités de langage que nous notons, à travers notre méthode d'analyse, ne concernent précisément pas ces différents usages (Husain, 2001). Les verbalisations que nous retenons relèvent de *procédés* qui :

- apparaissent aussi bien chez des gens n'ayant qu'une scolarité élémentaire que chez des gens de formation supérieure (Merceron, Husain et Rossel, 1985) ;

- s'insèrent de façon cohérente dans la structure de personnalité, celle-ci étant conçue comme « un ensemble fonctionnel, régi par des lois d'autorégulation », pour reprendre un langage piagétien (Piaget, 1967).

On peut penser que l'exigence de transmissibilité, lorsqu'elle fut conçue par Vica Shentoub, ne concernait que le sujet examiné. Or l'analyse de la transmissibilité suppose aussi des compétences chez l'examineur, compétences à la fois techniques et psychologiques. La prise de protocole, si minutieuse dans le cas des techniques projectives, repose certainement sur une formation solide en psychologie, notamment dans le domaine du développement et de la psychopathologie.

Les jeunes professionnels ont souvent une propension, particulièrement en raison de leur peur de la pathologie, à corriger spontanément les erreurs, à combler les lacunes d'un discours, à introduire des liens là où le sujet examiné n'en a pas énoncé. Il s'agit là d'une tendance humaine générale, dans le but de maintenir des relations sociales ou pseudo-sociales, or le problème ne se pose pas en ces termes quand il s'agit de se prononcer sur le fonctionnement psychique d'un patient ou d'un expertisé. Schafer (1954) met clairement l'examineur en garde contre la tentation de combler le discours du sujet et propose d'ailleurs qu'un tel phénomène soit retenu pour sa valeur diagnostique.

Toutefois, la connaissance psychologique n'offre pas toutes les garanties : peut-être osons-nous difficilement reconnaître qu'un récit peut ne pas être identifié par un examinateur donné comme empreint de troubles au niveau de la transmissibilité, à cause de son incapacité à entendre et à tolérer les manifestations psychopathologiques qui se déroulent devant lui, et ceci en raison de sa propre personnalité et de son rapport à la pathologie.

## **TRANSMISSIBILITÉ DE LA FORME ET DU FOND**

Plusieurs auteurs, quoique minoritaires, se sont intéressés au « comment » en plus du « quoi » et du « combien » mais il est intéressant de voir qu'ils ne définissent pas le « comment » de la même manière. Ainsi, Minkowska (1956) s'intéresse au langage et « aux expressions employées par les malades » afin de conserver le caractère « qualitatif » du Rorschach. Pour cet

auteur, les expressions langagières telles que « la coupe, les fragments, coupé en deux, partagé en deux » renseignent sur la façon de percevoir le monde extérieur et seraient pathognomoniques de la schizophrénie, car ces expressions correspondent au mécanisme de la *Spaltung*. Cosnier (1975), qui a utilisé le Rorschach comme une épreuve de génération de phrases, a insisté dans un article célèbre sur le « comment » mais en s'attachant surtout aux adjectifs et autres qualificatifs. Chabert (1987) porte également une grande attention au langage, en rapport avec les associations relevant d'une perspective psychothérapeutique. Nous-mêmes, dans le groupe de Lausanne, prétendons nous fonder sur la forme presque plus que sur le fond pour circonscrire le fonctionnement psychotique, mais cette fois, sous l'angle des catégories du réel, de la classification, de la logique (Husain, Merceron et Rossel, 2001). Ce choix s'inscrit dans la logique des troubles de la pensée qui caractérisent la structure psychotique.

Mais, si en effet le TAT est un instrument de choix pour observer l'inscription dans la temporalité, la spatialité, et la compréhension des règles qui régissent la causalité à travers les récits, ces récits contiennent aussi des thèmes et ces thèmes suivent une trame en fonction de l'organisation de personnalité. Rappelons que, contrairement à une pratique courante dans les universités où l'enseignement des techniques projectives a longtemps été confié à des spécialistes distincts (ce fut le cas de Vica Shentoub et de Nina Rausch de Traubenberg qui étaient l'une spécialiste du TAT et l'autre du Rorschach), nous ne nous limitons pas à un seul de ces deux tests car nous utilisons l'un comme « témoin de l'autre et vice-versa » (Rossel et al., 1986).

Outre la forme du discours, le fond a aussi fait l'objet des recherches de Shentoub car, à partir de la recherche sur le thème banal, l'analyse des planches en termes de matériel manifeste et de sollicitations latentes va progressivement permettre de dégager des paliers d'intégration de l'image TAT. Pour ne citer qu'un exemple, selon l'organisation de personnalité, le violon de l'enfant à l'image 1 peut être identifié comme un objet atteint dans son intégrité, un objet bizarre, un objet abîmé ou délibérément cassé, un objet source de réalisation omnipotente, un objet de déception face à des aspirations idéales, un objet d'apprentissage investi etc. Cette compréhension du matériel TAT représente, selon nous, la contribution la plus originale de Shentoub, celle qui a aussi le mieux résisté à l'épreuve du temps et aux changements de conceptualisation théorique dans les cinquante dernières années.

Dans un précédent travail (Dreyfus, Husain et Rousselle Gay-Crosier, 1987), nous avons examiné les aspects formels des récits TAT de sujets schizophrènes, mettant en évidence les avatars des exigences de « cohérence », de « logique » et de « transmissibilité à autrui ». L'hermétisme de la communication, les troubles fréquents de la différenciation sujet-examineur d'une part et sujet-protagoniste de l'image d'autre part, les difficultés à gérer le rapport représenté-représentant et à distinguer fantasme et réalité, l'inorganisation des séquences spatio-temporelles, les incohérences causales, sont autant de particularités formelles des récits de schizophrènes. Certaines rejoignent les observations de Shentoub catégorisées sous l'appellation de facteurs de la série E ou « émergence en processus primaires ».

Outre les phénomènes qui contribuent à l'hermétisme d'un discours, il en existe d'autres, plus subtils, qui nous sont apparus de plus en plus significatifs au fil de notre expérience et qui ont un impact sur la qualité de la transmissibilité, sans toutefois l'entraver de manière évidente. La confusion agresseur-agressé, par exemple, qui se manifeste de façon privilégiée à l'image 8 du TAT à l'issue de l'activation de la pulsion agressive, apparaît comme un cas particulier de confusion sujet-objet. Comme le contenu (manifeste) des images TAT tend à induire l'établissement de relations, voire de liens affectifs, l'énoncé peut porter sur la réciprocité de la relation. Nous entendons ce terme au sens piagétien, à savoir que si Aline est la sœur de Benoît, Benoît est nécessairement le frère d'Aline. Les difficultés que manifestent les sujets psychotiques face au maniement de la réciprocité cadrent avec la différenciation sujet-objet qui n'est pas clairement établie et peuvent donc se traduire, entre autres, par l'utilisation erronée des verbes pronominaux réfléchis et réciproques. En effet, un verbe pronominal réciproque comme « s'aimer » représente un paradoxe puisque chaque protagoniste est à la fois le sujet et l'objet du sentiment évoqué : « C'est sûr qu'ils s'aiment, en tout cas elle » (image 4).

Ainsi, cette difficulté grammaticale prend sens dans le contexte de la relation symbiotique avec son double mouvement caractéristique de recherche de rapprochement puis de lutte contre celui-ci. Parfois, ce sera au contraire le morcellement du lien qui se traduira dans le langage. Par exemple, un sujet avait décrit à l'image 1 du TAT : « Un enfant concentré, en admiration... avec un violon ». Curieusement, le « en admiration » qui appelle un objet d'investissement (l'objet de cette admiration) est laissé en suspens et la phrase est donc construite sur le mode sujet – verbe – pas de complément. Le violon, nor-

malement attendu comme étant l'objet de cette admiration dans ce récit particulier, est présenté comme un ajout (« avec un violon »), non rattaché au sentiment évoqué d'admiration. Soulignons qu'à travers ces quelques exemples, il apparaît clairement que ces particularités de la formulation – qui ont un impact sur la transmissibilité – sont précisément intégrées à l'ensemble du fonctionnement psychique et à ses axes organisateurs au sens de Bergeret (1974).

Mais qu'en est-il des sujets qui fournissent précisément « une histoire cohérente, logique et transmissible à autrui » ? Dans ce cas, l'analyse du protocole ne révèle pas de troubles de cette transmissibilité comme chez les organisations psychotiques, mais elle porte sur le « quoi » et le « comment » d'une histoire clairement transmise, à travers les caractéristiques de la relation d'objet, de l'identité, de l'angoisse et des mécanismes de défense prédominants. Ainsi, les travaux de Brelet (1986) ont progressivement permis d'intégrer dans la grille de dépouillement française des observations relatives à certains fonctionnements limites, tels les personnalités narcissiques, car il faut se souvenir que le modèle de référence psychopathologique initial, utilisé par Shentoub et ses collaborateurs, était organisé autour de la seule division bipartite névrose-psychose. D'ailleurs la fiche de dépouillement du TAT porte les marques d'un modèle théorique plus ancien, notamment quant à la conceptualisation de l'organisation névrotique. Nous y reviendrons.

Nous sommes d'avis que le questionnement que l'on peut avoir sur la transmissibilité des récits de TAT ne concerne donc pas toutes les organisations de personnalité, puisqu'à partir d'un certain niveau de développement psychogénétique, les identités sont clairement définies, l'altérité de l'autre et en particulier de l'examineur est reconnue, les repères spatio-temporels sont construits, et la distinction représentant-représenté est acquise. De notre point de vue, la question de la transmissibilité peut être soulevée cependant pour l'état-limite inférieur, en raison de la perversité dont une des caractéristiques est de s'exprimer par énigmes et sous-entendus ou de laisser des phrases en suspens pour éveiller la curiosité de l'autre. Elle se pose également pour les pathologies du caractère dont les capacités de mentalisation sont réduites et qui investissent peu le langage.

C'est pourquoi nous terminerons cette réflexion sur la transmissibilité par la présentation d'un cas, celui d'une organisation caractérielle de la personnalité (Merceron, Ponce et Rossel, 1983 ; Rossel, Merceron et Ponce, 1989) dont le protocole de TAT, bien que bref, frappe à la fois par la répétition des

thèmes et des mécanismes propres à ce type d'organisation et par un mode de communication de prime abord peu explicite mais qui se révèle clair et exempt de processus de pensée psychotiques.

En revanche, nous n'aborderons pas la notion de transmissibilité chez les organisations névrotiques ni même chez les états-limites supérieurs, celle-ci s'avérant non pertinente car non problématique, ceci pour autant que l'on se réfère à la classification psychopathologique de Bergeret. Nous précisons que notre modèle théorique de référence est clairement post-freudien (Bergeret, 1974 ; Kernberg, 1975) ; de ce fait, beaucoup de sujets classés comme « névroses » selon une perspective freudienne classique relèvent pour nous de l'état-limite, voire de la pré-psychose. Il n'est pas rare que des sujets pré-psychotiques soient considérés par certains comme névrotiques, ce qui est démenti à la fois par notre analyse des techniques projectives, par la catamnèse et par des observations relatives à la prépsychose (Lavigne, 1987). Ces considérations rejoignent les propos de certains cliniciens particulièrement sensibilisés à la question de l'évolution de la notion de névrose, notion dont l'historique nous intéresse grandement et que nous prévoyons de traiter dans un travail ultérieur.

## **PRÉSENTATION DE CAS**

André est un jeune homme de 26 ans, évalué dans un contexte d'expertise pour son permis de conduire. Il a commis des cambriolages, des vols d'armes et de motos, pour lesquels il a fait de la prison préventive. Il ne consomme pas de drogue. Il n'a aucune qualification professionnelle, d'ailleurs l'école « l'embêtait », ce qui est en relation avec le manque d'investissement de la connaissance, du savoir. Il a régulièrement eu des accidents de voiture, heurtant d'autres voitures ou des hangars. Il se plaint amèrement des sanctions qu'il doit subir car il les trouve trop sévères en comparaison avec celles que ses copains ont eues pour des actes plus graves, selon lui.

Malgré l'économie de mots, propre à ce type d'organisation, le protocole d'André contient des signes en rapport avec un souci de métacommunication, donc de transmissibilité à autrui. En témoigne le récit à l'image 8 qui, malgré l'absence de définition identitaire claire (« là y en a un qui », « celui-là il a pu lui tirer dessus ») et l'utilisation apparemment indifférenciée du pronom

personnel « il » (utilisé successivement pour deux protagonistes différents), ne laisse aucun doute sur qui est qui et qui fait quoi, les localisations (« celui qui est sur la table ») permettant alors à l'examineur d'identifier le protagoniste dont il est question, contrairement à ce que l'on pourrait observer chez un sujet psychotique :

« Ben là y en a un qui est en train de l'opérer, *celui qui est sur la table*, il a un assistant derrière. Celui-là, *il a pu lui tirer dessus avec ce fusil*, c'est pour ça qu'*il se fait opérer, celui qui est sur la table* » (image 8).

Nous observons un fonctionnement répétitif d'accusation du monde extérieur qui illustre la prédominance des mécanismes d'externalisation :

« Ça peut être un gamin qui pleure au coin du lit (?), je ne sais pas, *il a reçu une éclatée* » (ce qui voudrait dire « il a reçu une claque ») (image 3).

« Le gaillard a l'air enragé ... (?) je ne sais pas, il y en a un *qui lui a fait une crasse* » (image 4).

« Ils n'ont plus de sous » (image 6).

Ce rejet de la responsabilité sur l'extérieur figure au Rorschach à travers des critiques systématiques du matériel (« c'est pas bien fini », « il manque des trucs », « il y a deux pattes de trop »). Le fantasme de toute-puissance peut être déduit du récit de l'enfant au violon « qui réfléchit à ce qu'il pourrait jouer », sans qu'aucune allusion ne soit faite à une forme quelconque d'apprentissage (conflit Moi Idéal/réalité). Le discours est axé sur la satisfaction immédiate : par exemple à l'image 16, le sujet souhaiterait voir « son permis de conduire » ! Ceci signe la non-intégration des règles et donc la carence surmoïque et son corollaire la prépondérance du principe de plaisir au détriment du principe de réalité, d'où la difficulté à différer la réalisation du besoin, principalement en raison d'une pauvreté de mentalisation. Dès lors, seul l'agir est susceptible de satisfaire les aspirations omnipotentes, comme l'illustre sa prédilection pour les verbes d'action : au Rorschach surtout, on peut noter l'abondance des utilisations du verbe « faire » :

« Ouais, *ça peut faire* un ours en peluche avec la queue »

« *Ça pourrait faire* un casque »

Des arrangements, qui frisent la mythomanie, signent le maniement tout puissant de la réalité.

Le thème essentiel qui se dégage à la fois au Rorschach et au TAT concerne l'insistance sur l'utilisation des objets et leur interchangeabilité :

« Une peau de bête *qu'on pose* contre les murs *pour faire joli* » (VI).

L'accentuation de l'utilisation permet de faire naître l'illusion du contrôle, le terme de « contrôle » ne s'appliquant pas à la seule réalité matérielle. En effet, les personnages du TAT sont appréhendés de la même manière puisque présentés comme des possessions chosifiées du sujet :

« Ben ça ça pourrait être *la femme à lui* et *ça* la fille » (image 2).

La présence des personnages est justifiée par leur utilité : les personnages féminins vont être systématiquement traités de « bonnes femmes », utiles par exemple pour « appeler quelqu'un pour dîner ». Les personnages masculins sont désignés par « le gaillard », « le vieux », « y en a un ». Lorsque le personnage ne remplit plus sa fonction, il peut être éventuellement « éliminé », dans une absence de censure des pulsions agressives (« Celui-là, il a pu lui tirer dessus avec ce fusil »). Le récit fourni à l'image 7 illustre bien l'interchangeabilité des personnes.

« Ça peut être le père, ça peut être *un copain de boulot*, ça peut être *n'importe qui*. »

Tout en instaurant des liens possibles, le sujet nie simultanément leur valeur affective (« n'importe qui ») et la hiérarchie implicite des rôles (« un copain de boulot »).

Quant à la forme du discours, elle aussi mérite quelques commentaires. En effet, un des secteurs privilégiés dans lequel s'exerce l'emprise du sujet est bien celui du langage, lequel nécessite l'adhésion à un consensus social. Nous trouvons chez cet expertisé, outre les verbes d'action déjà mentionnés, une prédilection pour les « trucs » et les « machins », qui font fi du mot exact, ainsi qu'une propension à utiliser des termes dans un sens incorrect (« une chauve-souris, *c'est abstrait* hein » I) ou carrément à en forger d'autres (« un gamin qui pleure ... il a reçu une *éclatée* » image 3), mot inconnu même dans le patois local ! La fréquence des « je ne sais pas » témoigne par ailleurs de la propension d'André au non-engagement, celui-ci pouvant proposer un contenu précis pour ensuite se rétracter et se déresponsabiliser face aux paroles émises, à l'image de la déresponsabilisation qu'il nourrit par rapport à ses actes délinquants :

« ... *Je ne sais pas, on voit pas bien si c'est un gamin ou bien quoi* » (image 10).  
« Ils ont appris la mort de quelqu'un, ils n'ont plus de sous, *je sais pas moi* » (image 6)  
« Elle appelle quelqu'un pour dîner, *ça pourrait être un truc comme ça* » (image 5).

Ces « je ne sais pas » qui précèdent ou suivent un énoncé montrent la mise en œuvre du mécanisme de la répression (Merceron, Husain et Rossel, 1985).

## CONCLUSION

« Une histoire cohérente, logique, transmissible à autrui » ; Vica Shentoub va aussi parler de va-et-vient constant entre fantasme, réalité et communication. Mais la notion de « transmissibilité » s'avère complexe ; elle n'est pas juste l'affaire du sujet qui se retrouve dans la situation d'examen psychologique car nous pensons que l'examineur, selon son niveau d'expérience et sa propre personnalité qui peuvent lui rendre les manifestations psychopathologiques plus ou moins supportables, joue aussi un rôle dans l'appréciation de cette transmissibilité qui s'appuie, après tout, sur la trace du discours transmis que représente le protocole. La transmissibilité est à la fois une affaire de langue commune, de consensus social comme l'ont proposé les projectivistes américains, de cohérence du discours, mais aussi de répétition et de convergence, si l'on admet que transmettre c'est aussi faire connaître. En ce sens, le sujet examiné « se fait connaître » par des « marqueurs » à la fois thématiques et langagiers qui parcourent son discours comme un fil rouge.

## RÉFÉRENCES

- Barthes, R. (1967). *Système de la mode*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bergeret, J. (1974). *La personnalité normale et pathologique*. Paris : Dunod.
- Brelet, F. (1986). *Le TAT : Fantasme et situation projective*. Paris : Dunod.
- Chabert, C. (1987). *La psychopathologie à l'épreuve du Rorschach*. Paris : Dunod.
- Cosnier, J. (1975). « Le test de Rorschach comme épreuve de génération de phrases ». *Psychologie médicale*, 7, 967-975.
- Dreyfus, A., Husain, O., Rousselle Gay-Crosier, I. (1987). « Schizophrénie et TAT : quelques considerations sur les aspects formels ». *Psychologie française*, 32 (3), 181-186.

- Freud S. (1901) *La psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Gallimard, 1997.
- Holt, R. (1958). « Formal Aspects of the TAT. A Neglected Resource ». *Journal of Projective Techniques*, 22 (2), 163-172.
- Husain, O. (2001). « Exemples de formulations non cotables : Les appels à l'examineur au Rorschach et au TAT ». *Bulletin de psychologie*, 54 (5), 455, 503-507.
- Husain, O., Merceron, C., Rossel, F. (2001). *Psychopathologie et polysémie : Etudes différentielles à travers le Rorschach et le TAT*. Lausanne : Éditions Payot.
- Husquinet, A. (1987). « Faire progresser la compréhension de la dynamique du comportement narratif ». *Psychologie française*, 32 (3), 131-136.
- Kernberg, O. (1975). *Les troubles limites de la personnalité*. (Trad.fr. 1979). Toulouse : Privat.
- Lavigne, J. (1987). *Philosophie et psychothérapie*. Paris : Editions du Beffroi.
- Merceron, C., Husain, O., Rossel, F. (1985). « Aménagement particulier des états-limites : les organisations perverses de la personnalité à travers le Rorschach ». *Psychologie française*, 30 (2), 202-212.
- Merceron, C., Ponce, L., Rossel, F. (1983). « Aménagement particulier des états-limites : Les troubles du comportement à caractère délictueux ». *Psychologie française*, 28 (2), 156-163.
- Minkowska, F. (1956). *Le Rorschach. À la recherche du monde des formes*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Morval, M. (1977). *Le TAT et les fonctions du Moi*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Murray, H.A. (1938). *Explorations in Personality*. (Trad. Fr. 1953). Paris : PUF.
- Piaget, J. (1967). *La psychologie de l'intelligence*. Paris : Armand Colin.
- Rossel, F., Husain, O., Merceron, C. (1986). « Réflexions critiques concernant l'utilisation des techniques projectives ». *Bulletin de psychologie*, T.XXXIX, n°. 376, 721-728.
- Rossel, F., Merceron, C., Ponce, L. (1989). « Aménagement particulier des états-limites inférieurs : les psychopathes à travers le Rorschach ». Texte non publié.
- Schafer, R. (1954). *Psychoanalytic Interpretation in Rorschach Testing*. New York: Grune & Stratton.
- Schafer, R. (1958). « How Was This Story Told ? » *Journal of Projective Techniques*, 22 (2), 181-210.
- Shentoub, V. (1987). « Thematic Apperception Test (TAT). Théorie et méthode ». *Psychologie française*, 32 (3), 117-126.

Shentoub, V., Debray, R. (1970-1971). « Fondements théoriques du processus TAT ». *Bulletin de psychologie*, T.XXIV, 292, 12-15, 897-903.

Shentoub, V. et coll. (1990). *Manuel d'utilisation du TAT : approche psychanalytique*. Paris : Dunod.

Westen, D. (1991). « Clinical Assessment of Object Relations Using the TAT ». *Journal of Personality Assessment*, 56 (1), 56-74.

Odile Husain  
460 Champ de Mars  
app. 404  
Montréal, Québec H2Y 1B4  
Canada

Frieda Rossel  
34, avenue Montrepos  
CH Lausanne

**Abstract – What is a communicable TAT ?** This paper pays tribute to Vica Shentoub for having proposed a consistent theoretical model of the TAT. It examines the notion of communicability which she considers as a requirement of the test. This notion is examined from several viewpoints: the spoken language by both examiner and examinee, the training of the examiner, the particularities of the subject's speech, the content and the themes of the stories. The case of a character disorder is discussed.

**Key words :** TAT – Communicability – Speech – Themes.

**Resumen – Qué es un TAT transmisible?** Este texto es un homenaje a Vica Shentub quien ha elaborado una teorización real del TAT y examina la noción de « transmisibilidad al otro » que se plantea como una exigencia de este test. La noción de transmisibilidad está examinada bajo el ángulo de la lengua hablada por el examinado y por el examinador, de la formación del examinador, de la forma del discurso y de sus particularidades, del contenido y de los temas abordados. Se comenta también el protocolo de una organización caracterial de la personalidad.

**Palabras-clave :** TAT – Transmisibilidad – Discurso – Temas.

## Protocole de TAT d'André, 26 ans

### *Image 1*

.... C'est le gamin qui réfléchit à ce qu'il pourrait jouer sur son violon (?) une fois qu'il aura trouvé ce qu'il faut jouer, il jouera.

### *Image 2*

... Pff... y a un homme qui laboure et une bonne femme qui l'attend et l'autre elle va à l'école (?) ben ça, ça pourrait être la femme à lui et ça la fille.

### *Image 3*

Y a quelque chose là, c'est quoi ? Ça peut être un gamin qui pleure au coin du lit (?) (rit) je ne sais pas, il a reçu une éclatée (une claque).

### *Image 4*

Ben ça c'est une bonne femme qui essaye de retenir le gaillard qui a l'air enragé, on dirait une affiche de cinéma (enragé ?) y en a beaucoup (de raisons)... je ne sais pas, y en a un qui lui a fait une crasse (liens ?) ouais sûrement puisqu'elle le retient, enfin elle a l'air de le retenir.

### *Image 5*

Bene une bonne femme qui entre dans une chambre (?) qui entre dans une chambre voilà, elle appelle quelqu'un pour dîner, ça pourrait être un truc comme ça.

### *Image 6*

... Là je ne sais pas, ils viennent d'apprendre une mauvaise nouvelle à voir, ils ont pas l'air contents (?) je ne sais pas, lui on dirait qu'il vient d'arriver, il a le chapeau, je ne sais pas, ils ont appris la mort de quelqu'un, ils n'ont plus de sous, je sais pas moi (?) of peut-être ça le fils et ça c'est la mère.

### *Image 7*

Y a le vieux qui raconte une histoire à celui-là (?) oh je ne sais pas, il a pas l'air content le jeune ou bien il écoute bien, il a l'air attentif (?) ça peut être le père, ça peut être un copain de boulot, ça peut être n'importe qui.

### *Image 8*

Ben là y en a un qui est en train de l'opérer, celui qui est sur la table, il a un assistant derrière. Celui-là il a pu lui tirer dessus avec ce fusil, c'est pour ça qu'il se fait opérer, celui qui est sur la table.

*Image 10*

Ouais, il a l'air de dire quelque chose à l'oreille, je ne sais pas, on voit pas bien si c'est un gamin ou bien quoi (parle du personnage du bas) (personnage du haut ?) si c'est une femme, ça peut être la mère, si c'est un homme ça peut être le père, si c'est un gamin.

*Image 11*

Ça me fait penser à une histoire qu'on a appris à l'école. Sur ce pont ils ont fait passer un chat, le diable avait construit ce pont, les habitants devaient donner la première âme qui passait sur ce pont, ils avaient donné un chat, le diable a fait tomber tellement de pierres que le pont a craqué.

*Image 13*

Ben il pleure parce que la bonne femme, elle est raide, elle est morte (?) ben ouais d'après le bras qui pend au bas du lit (?) malade quoi... ouais malade.

*Image 16*

(Rit) Mon permis de conduire! (rit).